

INNOVER POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS DES INVESTISSEURS



Denis Panel, Directeur Général

Pourriez-vous nous rappeler ce qu'est la gestion d'actifs ?

Elle consiste à gérer des capitaux financiers pour le compte d'investisseurs institutionnels et de particuliers, désireux par exemple de faire fructifier leurs placements en prévision d'un projet immobilier ou de leur retraite. La vocation des gérants d'actifs tels que nous, est d'investir ces capitaux dans des actifs financiers en respectant les exigences légales et contractuelles. L'objectif est d'obtenir le meilleur rendement possible de ces placements, dans le cadre d'une prise de risque contrôlée et adaptée au profil des différents investisseurs.

Votre gestion d'actifs s'adresse-t-elle à tous les investisseurs ?

Oui. Tout d'abord aux particuliers qui peuvent souscrire à nos produits via les réseaux de distribution bancaires et assurantiels, ou auprès de leurs conseillers. Elle s'adresse aussi aux investisseurs professionnels : autres sociétés de gestion, compagnies d'assurances, caisses de retraite, mutuelles et entreprises qui ont besoin de placer leur trésorerie.

Plus concrètement que leur proposez-vous ?

Toute une palette de solutions d'investissement, qui va des produits à capital protégé aux fonds de performance absolue, en passant par les ETF (Exchange Traded Funds), fonds cotés en bourse, et par les fonds quantitatifs Actions, Obligations et Multi assets. Tous ces produits répondent à des besoins de placements différents, car les horizons d'investissement, comme la sensibilité au risque, divergent en fonction de chaque investisseur.

La gestion d'actifs a longtemps mis en avant des gérants renommés pour leurs « coups » sur les marchés, à l'instar de Warren Buffet ou de Georges Soros. Aujourd'hui, elle repose sur des procédés quantitatifs moins spectaculaires destinés à offrir une lecture plus impartiale des marchés.

Interview de Denis Panel, Directeur Général de **THEAM**.

Qu'entendez-vous par gestion protégée ?

Ce type de gestion regroupe une large offre de produits à capital protégé distribués par le réseau d'agences bancaires du Groupe BNP Paribas ou par d'autres distributeurs. Ces produits sont conçus plus spécifiquement pour répondre aux besoins d'épargne des particuliers pour qui la protection de l'épargne est primordiale et bénéficient pour la plupart d'une garantie formelle du groupe. Ils servent par exemple à se constituer un complément de retraite par capitalisation, comme c'est le cas pour notre gamme Easy Future qui propose des horizons allant de 5 à 30 ans.

Vous nous avez également parlé de fonds indiciels reproduisant la performance des indices de marché... en quoi cela consiste-t-il ?

Il s'agit de fonds qui répliquent parfaitement les performances d'un indice de marché, par exemple le CAC 40, l'indice boursier qui regroupe les 40 plus importantes capitalisations listées à la bourse de Paris. Ces fonds indiciels ou ETF (Exchange Traded Funds) s'adressent à des investisseurs qui veulent s'exposer simplement à la performance boursière d'un marché ou d'une thématique comme l'immobilier par exemple. Cette gestion dite « passive » ne repose pas sur les convictions d'un gérant, elle vise à délivrer aux investisseurs la performance du marché ou de la thématique choisie.

Comment vous distinguez-vous au sein de la gestion d'actifs ?

Nous appartenons à un groupe bancaire bénéficiant d'une solide réputation, BNP Paribas. Mais

ce n'est pas tout... Nous sommes reconnus pour nos gestions quantitatives, où nous innovons non seulement dans les techniques de gestion, mais aussi dans les nouvelles formes d'exposition au marché comme c'est le cas avec nos solutions d'investissement Smart Beta. Celles-ci sont plébiscitées par les clients institutionnels qui veulent plus de transparence dans les choix de gestion et par les particuliers qui préfèrent que les règles de gestion soient définies à l'avance ! Nous nous distinguons aussi dans le domaine de l'investissement social et responsable. Plusieurs de nos ETF excluent de leur gestion les sociétés impliquées dans la fabrication d'armes controversées.

Diriez-vous que l'innovation est une de vos forces ?

Notre groupe met aujourd'hui en avant la qualité de sa recherche, notamment dans le domaine de la gestion quantitative, une spécificité française très appréciée par nos investisseurs internationaux. Cette innovation s'appuie sur nos équipes de recherche et de structuration, se nourrit de la recherche académique et répond aux nouveaux besoins des investisseurs et à leur vision de l'investissement, plus attentive à l'environnement et aux enjeux sociaux, et de gouvernance. ■

CHIFFRES CLÉS¹

38,7 Mds d'encours au 30 septembre 2016
105 professionnels
2011 : création de THEAM

1. Source THEAM